

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-1509/SG/FP constatant la reprise de leurs fonctions pour les personnels enseignants

n° 69-1509/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
18 octobre 1969

Numéro JO
n° 23 du 10/11/1969

Date du numéro
10 novembre 1969

TEXTE INTÉGRAL

Est constatée, pour compter du 24 septembre 1969, date de leur retour dans le Territoire, la reprise de leurs fonctions antérieures par les personnels enseignants dont les noms suivent : MM. Gaston Achard ; Yves Nadaud ; René Blondel; Winy Booij; Alain Briançon ; Jacques Cartier ; Lucien Colignon ; Léon Fondacci; Max Galaud,; Joseph Khelif; Guy Lacherade Ds Mm er Claudette Gadais. MM. : Jean Jacques Muller ; Manuel Monteil ; Gabriel Mirat; René Liccioni; Georges Gadais. Gildo Pasquon ; André Prouet. Mmes Colette Cartier : Mauricette Durr Marie-Claude Galaud ; Suzanne Lachal D Renée Nadaud; Marie-José Sarotte ; Paule Xiste. 'un Miles Renée Bonnargent ; Solange Vachin ; Marthe Vezier. Mmes Nicole Lacherade : Annick Regnault ae Jacqueline Sauvageot.